



Aurélia PLANCHE

aplanche@collomb-avocats.eu

T. +33 (0)4 28 38 09 09

Barreau de Marseille (2020)

Année d'obtention du barreau (2019)

Avocat associé

Biographie

DROIT FISCAL – INGENIERIE PATRIMONIALE – FAMILY OFFICE – DROIT DES SOCIETES – SUCCESSION

Avocate en droit fiscal et droit des sociétés, Aurélia Planche conseille et assiste principalement les dirigeants et leur groupe non seulement sur leur structuration mais aussi sur leur évolution et leur transmission.

Elle représente aussi bien des particuliers que des entreprises en matière de fiscalité, en conseil, assistance à contrôle et déclarations et contentieux fiscal.

Aurélia Planche se consacre plus particulièrement à l'accompagnement des dirigeants souhaitant transmettre leur société, offrant des solutions adaptées aux enjeux stratégiques et fiscaux de ces opérations sensibles et un accompagnement sur mesure intégrant la dimension patrimoniale.

Elle coanime la présentation annuelle de la loi de finances organisée par le barreau de Marseille en partenariat avec l'ACE et l'IACF et les réunions de l'IACF PACA.

DOMAINE D'INTERVENTION

- Droit fiscal
- Ingénierie patrimoniale
- Assistance à contrôle fiscal
- Family office
- Succession
- Droit des sociétés

PARCOURS

- RACINE AVOCATS
- CADJI AVOCATS
- EPIC SNCF
- ETUDE PIERRE JULIEN – mandataire, liquidateur judiciaire

FORMATION

- Master 2 Droit des Affaires et Fiscalité (Université Montpellier I)
- Diplôme Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) (Université Montpellier I)
- Certificat d'études spécialisées en droit fiscal (Université Montpellier I)

LANGUES

Français / Anglais

AUTRES

- Membre de l'Institut des avocats conseils fiscaux (IACF) et de l'ACE